No. 1.
Earl of Geosford to Lord Glenelg, 23 December 1837.

Nous gémissons sur le sort qui attend les coupables; moins par compassion pour une punition qu'ils ont justement mérité que parcequ'ils ont imprimé une tache sur notre origine, et que parcequ'ils ont compromis les libertés dont nous jouissons, si nous n'avions le bonheur de vivre sous un Gouvernement paternel, qui ne frappe qu'à regret et qui pardonne l'erreur.

Enclosure 1, in No. 1.

Nous supplions votre Excellence de daigner mettre au pied de Sa très-gracieuse Majesté notre Souveraine Dame la Reine Victoria, l'expression de notre reconnaissance pour le bienfait que ses predecesseurs et elle-même n'ont cessé de repandre sur cette partie de leurs dominations.

Il nous est impossible de terminer sans exprimer à votre Excellence les sentimens d'admiration que nous ressentons pour tous les actes de son administration qui demontrent une bienveillance, une libéralité, une magnanimité qu'il est rare de rencontrer dans un homme placé au milieu des circonstances difficiles qui se sont présentées. Votre Excellence a prouvé qu'on peut mettre d'accord les devoirs les plus impérieux avec l'humanité la plus étendue, et pour nous servir de l'une des belles expressions de la proclamation, que nous devons à sa sagesse éclairée, nous disons, que nous sommes prêts à nous précipiter en avant, comme un seul homme, afin de prouver notre gratitude pour les bienfaits dont nous jouissons.

Paroisse de Laprairie, le 8 Décembre 1837.

(Signed by the Rev. J. B. Boucher and 230 inhabitants.)

Enclosure 2, in No. 1.

Loyal Address from the Parish of *St. Vincent de Paul*, in the County of *Terrebonne*.

Enclosure 2, in No. 1.

À son Excellence le très Honorable *Archibald* Comte de *Gosford*, Baron *Worlingham*, de Beccles, dans le Comté de Suffolk, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chèf dans et sur les Provinces du Haut et du Bas Canada, &c. &c. &c.

Qu'il plaise à votre Excellence,

Nous, soussignés, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté la Reine Victoria, habitans de la paroisse de St. Vincent de Paul, dans la seigneurie de l'île Jésus, comté de Terrebonne, district de Montréal, prenons la liberté d'approcher respectueusement de votre Excellence, pour lui exprimer notre fidélité et notre loyauté envers notre très-gracieuse Reine, et notre attachement sincère aux liens qui unissent cette province avec l'Empire Britannique. Nous déplorons les scènes criminelles et désastreuses qui viennent de désoler ce pays naguère si heureux, et nous prions votre Excellence d'avoir une entière confiance dans la ferme détermination où nous sommes de faire tous nos efforts pour seconder les vues bien veillantes et paternelles de votre Excellence, exprimées dans la proclamation qu'elle vient d'emaner, pour rappeler au devoir nos compatriotes égarés, pour maintenir la tranquillité publique, et pour faire régner la paix, l'union, l'harmonie et la concorde entre toutes les classes des sujets de Sa Majesté en ce pays, sans distinction d'origine; et nous sommes, comme nous le serons toujours, prêts à nous montrer les plus zélés défenseurs du gouvernement de notre très-gracieuse Souveraine. Nous prions en outre votre Excellence de vouloir bien faire parvenir aux pieds du trône, cette expression de nos sentimens envers le gouvernement de Sa Majesté.

(Signed by 453 individuals.)

St. Vincent de Paul, ce 12 Decembre 1837.

Enclosure 3, in No. 1.

Loyal Address from a Number of French Canadians in the City of *Montreal*.

Enclosure 3, in No. 1.

À son Excellence le très Hon. *Archibald* Comte de *Gosford*, Baron *Worlingham*, de Beccles, dans le Comté de Suffolk, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chèf dans et pour les Provinces du Bas Canada, &c. &c. &c.

Qu'il plaise à votre Excellence,

Nous, loyaux sujets Canadiens d'origine française, residant en la cité de Montréal, demandons la permission de nous approcher respectueusement de votre Excellence, pour lui exprimer d'une manière franche et sincère notre fidélité et notre attachement inviolables au gouvernement de notre très-gracieuse Souveraine.

Nous serions indignes de la confiance que le gouvernement de Sa Majesté a toujours montré envers ses loyaux sujets Canadiens, si nous ne nous empressions de venir à son secours, dans un moment surtout où des troubles d'une nature désastreuse et l'esprit d'insubordination et de révolte se manifestent sur divers points de ce district et mettent le gouvernement dans un grand danger.

Des hommes éclairés, sans doute, qui jusqu'à present avaient soin de la confiance d'une grande partie de notre population, et qui faussement s'offraient à elle comme des réformateurs justes et sincères, ont tout-à-coup abandonné la ligne de conduite qu'ils avaient suivie jusqu'à